

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Gare de Montauban : février marquera le début des travaux de mise en accessibilité des quais

LE 01 FEVRIER 2024

Les travaux de mise en accessibilité et de modernisation des quais de la gare de Montauban entrent dans leur phase visible à partir du mois de février. Ce chantier, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par SNCF Gares & Connexions, a bénéficié d'un co-financement de l'État aux deux tiers. Il vise à rendre les infrastructures plus accessibles et sûres pour les 1,7 millions de voyageurs et visiteurs qui fréquentent chaque année la gare. Élément phare du projet, une passerelle dotée de deux ascenseurs enjambera à terme les voies ferrées pour permettre aux personnes à mobilités réduites d'accéder en autonomie aux quais 1 et 2.

## Un projet pour améliorer l'accessibilité des quais de la gare et des trains

Les travaux de mise en accessibilité des quais que réalisent SNCF Gares & Connexions dans le cadre du schéma directeur national d'accessibilité ont pour objectif d'améliorer sensiblement l'accès aux trains pour les voyageurs et accompagnants, tout en leur apportant plus de confort et de sécurité en gare.

### Une passerelle piétonne avec deux ascenseurs pour accéder aux quais en autonomie

A Montauban, ces travaux portent sur les quais de la gare. Plusieurs opérations sont prévues, dont la **création d'une passerelle piétonne** enjambant les voies ferrées, permettant de desservir les quais 1 et 2 (cf. visuel ci-dessous).

Cet ouvrage sera situé au nord du bâtiment de la gare, à proximité de la grande halle voyageurs, côté Bordeaux.

D'une longueur de 26 mètres, Cet élément clé de la mise en accessibilité de la gare sera dotée de **deux ascenseurs** d'une capacité de 1000 kg chacun, dédiée en priorité aux personnes à mobilité réduite.

### Des quais rehaussés et rénovés, avec des équipements modernes

Des interventions sont également prévues sur les quais, dont :

- Le rehaussement partiel des quais 1 et 2 pour les aligner aux seuils de porte des trains sur toute leur longueur.
- La réfection du revêtement et des enrobés, avec la pose au sol de bandes d'éveil à la vigilance en béton et de bandes d'aide à l'orientation pour les personnes malvoyantes et non voyantes.

- L'installation d'équipements de sécurité, dont la pose de clôtures aux extrémités des quais
- La modernisation des mobiliers, des éclairages et des équipements d'information aux voyageurs.
- La création d'un nouvel abri quai n°2 pour un meilleur confort d'attente.
- Le réaménagement de l'accès au quai 3.



Perspective de la future passerelle en gare de Montauban, avec de chaque côté les colonnes des ascenseurs. – ©AREP – SNCF Gares & Connexions

## Planning des travaux et organisation sur site

Les premières opérations visibles commencent **le 19 février**, avec des travaux préparatoires réalisés sur les voies et caténaires, opérés par SNCF Réseau. Une première base travaux incluant une zone de stockage prendra place à l'extrémité nord du parking, le long des voies.

**Début mars**, les travaux de quais démarreront concrètement avec l'installation des bungalows de la base vie le long de la voie 1. Cette étape nécessitera l'occupation de l'ensemble de la zone parking contiguë.

Une portion du parking restera ensuite occupée jusqu'à la fin de l'année 2024, pour des besoins de stockage de matériaux utiles aux travaux.

La structure de la passerelle est prévue d'être posée en fin d'année. Les travaux prendront fin au **printemps 2025** avec la finalisation de la passerelle et la pose des ascenseurs.

Pendant toute la durée du chantier, des panneaux d'information destinés aux voyageurs et riverains seront visibles en gare et sur le parking. Une signalétique directionnelle temporaire orientera les voyageurs pendant les phases générant des modifications de cheminement.

L'ensemble des travaux seront réalisés de nuit, ceci afin de maintenir à l'identique les dessertes ferroviaires et piétonnes de la gare en journée, au bénéfice des voyageurs.

## Financement

L'ensemble des opérations représentent un investissement total de **12 millions d'euros**. Réalisée dans le cadre du schéma directeur national d'accessibilité, cette mise en accessibilité de la gare est rendue possible grâce au **cofinancement de l'État** aux deux tiers **et de SNCF Gares & Connexions** pour le tiers restant.

### Zoom sur la mise en accessibilité des gares en Occitanie

C'est un enjeu stratégique inscrit dans deux Schémas Directeurs d'Accessibilité, l'un élaboré par l'État, l'autre par la Région Occitanie. Ils identifient 43 points d'arrêt ferroviaire où la mise en accessibilité est prioritaire.

D'ici fin 2024, 32 gares disposeront d'un « bâtiment voyageurs » et de quais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en Occitanie : Albi-ville, Auch, Auterive, Bédarieux, Cahors, Carmaux, Colomiers, Colomiers-Lycée International, Figeac, Langogne, Lourdes, Limoux, Lunel, Marvejols, Mazamet, Millau, Mende, Muret, Nîmes, Pamiers, Portet-Saint-Simon, Saverdun, Sète, Tarbes, Toulouse Matabiau, Montpellier Saint-Roch, Saint-Gaudens, Rodez, Saint-Sulpice, Saint-Cyprien-Arènes, Villefranche-de-Rouergue et Villefranche Vernet-les-Bains.

À l'horizon 2025, 11 autres gares compléteront cette liste : Agde (travaux de finitions programmés en 2026), Alès, Béziers, Carcassonne, Latour-de-Carol - Enveitg, Moissac, Montauban, Narbonne, Perpignan, Route de Launaguet et Saint-Agne.

La réalisation de l'ensemble de ces schémas directeurs représente un montant global de plus de 200 millions d'euros. Les gares nouvelles de Montpellier Sud-de-France et Nîmes Pont-du-Gard ont également été conçues dans le respect des normes d'accessibilité. Il en est de même pour les gares récemment réouvertes aux voyageurs telles que Pont Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze.

SNCF Gares & Connexions accompagne l'État et la Région dans la réalisation de ces ambitieux programmes en apportant son expertise de maître d'ouvrage dans la conception et l'exécution des travaux.

## Contacts presse

### Préfecture de Région Occitanie

[service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr) | Delphine AMILHAU Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75 | Margot SCHERER 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

### SNCF Gares & Connexions

Mickaël OLLIER – 06 09 18 14 48 – [mickael.ollier@sncf.fr](mailto:mickael.ollier@sncf.fr)